

Reflets du Ried

La revue d'information
de la Communauté de Communes
du Ried de Marckolsheim

N° 4 // DÉCEMBRE 2013

Communauté de Communes du
Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire



Le Dossier

Prévoir et rénover l'habitat

Élections 2014 :
l'intercommunauté
en direct | p.6

Voirie : le point sur les travaux

Médiathèque : un programme commun

ARTOLSHEIM
BINDERNHEIM
BOESENBIESEN

HESSENHEIM
HILSENHEIM
MACKENHEIM

BOOTZHEIM
ELSENHEIM
HEIDOLSHEIM

MARCKOLSHEIM
OHNNENHEIM
RICHTOLSHEIM

SAASENHEIM
SCHOENAU
SCHWOBSHEIM

SUNDHOUSE
WITTISHEIM

SOMMAIRE

TRAVAUX

- Voirie : le point sur les travaux _ 3

SERVICES À LA PERSONNE

- Le métier d'Assistant Maternel _ 3

VIE ÉCONOMIQUE

- Ried Expo 2013 _ 4
- Accueil des entreprises _ 4

LOISIRS

- Piscine Aquaried _ 5
- Balade sur la voie Tulla _ 5

Le Dossier _ 6

- **Élections 2014 :**
l'intercommunalité à l'heure du direct

HABITAT & ENVIRONNEMENT

- Programme local de l'Habitat _ 8
- Des aides pour rénover l'habitat _ 9
- Espace Info-Énergie _ 9

CULTURE

- Médiathèques : un programme commun _ 10
- Moment forts de l'école de musique _ 11
- TV locale : du neuf ! _ 11

- Reflets de Culture _ 12
- Programme de l'Office de Tourisme _ 12

Communauté de Communes du
Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire



www.ried-marckolsheim.fr

NOUS CONTACTER : contact@ried-marckolsheim.fr

ÉDITORIAL



Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

L'année 2014 pourrait marquer une étape importante dans la vie des intercommunalités puisque désormais leurs délégués seront désignés au suffrage universel direct par les habitants des communes membres en même temps que les conseillers municipaux. Ce mode de désignation

devrait contribuer, selon les initiateurs de ce système, à donner plus de légitimité aux structures intercommunales qui voient d'année en année leurs domaines d'intervention s'élargir et leur budget croître.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette avancée démocratique qui vise à donner encore plus de transparence dans le fonctionnement des intercommunalités et améliorer le contrôle politique exercé par la population sur ses représentants élus. Certainement contribuera-t-elle à renforcer notre démocratie locale en facilitant l'avènement de nouveaux élus intercommunaux davantage encore comptables de leur travail devant les électeurs.

Cependant, cette avancée réelle ne doit aucunement se faire au détriment des autres cellules démocratiques essentielles dans la vie de notre pays et de notre société que sont les communes. Nos villes et villages sont en effet le maillon de base et l'essence de la vie politique et citoyenne, elles sont les relais indispensables pour garantir la pertinence et l'efficacité des actions impulsées et menées par l'État, les Régions, les Départements et les Intercommunalités.

Vous le voyez quotidiennement, communes et intercommunalités sont liées et complémentaires, l'une ne peut agir de manière efficiente sans l'appui de l'autre. Cette synergie, nous la cultivons depuis des années au sein de notre territoire dans un souci d'offrir un service public de proximité et de qualité toujours plus performant répondant à vos attentes.

J'é mets le vœu sincère que l'année 2014 permette d'aller encore plus de l'avant dans cette ambition et faire du binôme Communauté de Communes - Communes un acteur majeur de l'efficacité de l'action publique locale.

À toutes et tous je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

Président de la CCRM

Maire de Marckolsheim

- RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Frédéric PFLIEGERSDOERFFER
 - COMITÉ DE RÉDACTION : A. BRUANDET, Y. D'INCA, J. FAHRNER, T. GELB, S. ROMY, C. SPITZ, A. WAQUE
 - CRÉDIT PHOTOS : CCRM, R. Dreyer, Bannwarth Balloide Photo, URBAM Conseil, PAIR, Ville de Marckolsheim, Espace Info Energie, Office de Tourisme, C. Dumoulin, istockphoto, Fotolia
 - PHOTO DE COUVERTURE : C. Dumoulin
 - CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : www.atelierc.com
 - IMPRESSION : DEPPEN Imprimerie - Erstein
 - ISSN : 0753-3454 • Dépôt légal : 4^e trimestre 2013
- Bulletin imprimé sur papier recyclé.





Travaux de voirie

Juin

🚧 Rue des Jardins à Heidolsheim

→ Rénovation complète de l'emprise publique sur 210 mètres de long avec pose d'une nouvelle bande roulante, sans trottoir, avec un caniveau central.

→ Enfouissement des réseaux de téléphonie et d'éclairage public.

→ Fin des travaux : **octobre**.



Montant estimé des travaux : 140 000 € HT

Début
Septembre

🚧 Rue des Champs, de Baldenheim et du Pâturage à Hessenheim

→ Réfection des voies sur une longueur totale de 210 mètres avec pose d'une nouvelle bande roulante, sans trottoir, avec caniveau central.

→ Aménagement d'une « écluse » de sécurité en sortie de village.

→ Enfouissement des réseaux de téléphonie et d'éclairage public.

→ Fin des travaux : **mi-décembre** si les conditions météo le permettent.



Montant estimé des travaux : 167 000 € HT

Fin
Septembre

🚧 Rue Principale à Mackenheim

→ Réaménagement de la rue sur 340 mètres de long avec pose d'une nouvelle bande roulante équipée de trottoirs dont un aux normes d'accessibilité.

→ Aménagement d'arrêts de bus au niveau de l'école maternelle.

→ Enfouissement des réseaux de téléphonie et d'éclairage public.

→ Fin des travaux : **mi-décembre** si les conditions météo le permettent.



Montant estimé des travaux : 407 500 € HT

Assistant maternel : un professionnel de la petite enfance

Résolument engagée dans une voie de professionnalisation, cette activité poursuit son évolution, s'ouvre aux hommes et s'inscrit pleinement dans le dispositif d'accueil de la petite enfance.

L'assistant maternel bénéficie d'un statut reconnu. Un agrément délivré par le Président du Conseil Général, renouvelé tous les cinq ans, est obligatoire pour exercer ce métier. Un contrat de travail est établi entre l'assistant maternel salarié et le parent employeur pour chaque enfant accueilli. L'assistant maternel bénéficie d'un régime fiscal particulier, des dispositifs de formation continue, et d'avantages sociaux comme tout salarié.

Compétences et formation

Des compétences indispensables sont évaluées lors de la procédure d'agrément : l'assistant maternel doit être en capacité de répondre aux besoins fondamentaux de sécurité physique et affective des enfants, et de contribuer à leur développement harmonieux dans le respect des valeurs éducatives des parents.

Une formation obligatoire de 120 heures (ainsi qu'une formation aux gestes de premiers secours) est exigée. Outre la sécurisation de l'enfant, cette formation développe l'identité professionnelle des assistants maternels et les inscrits dans un réseau constituant une ressource accessible en toutes circonstances (responsable Relais Assistants Maternel, puéricultrice PMI, association, etc.).

Au terme du processus de formation, l'assistant maternel valide sa formation par la présentation de l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance.

Devenir assistant maternel

Afin de découvrir cette activité, des réunions d'information sur le métier sont organisées. Les dossiers de demande d'agrément sont mis à disposition des candidats au terme de ces réunions.

+ d'infos :

- www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde
- Service de PMI Territoire de Sélestat : 03 68 33 86 34
- Relais d'Assistants Maternels du Ried de Marckolsheim : 03 88 74 98 69



RIED EXPO : retour sur l'édition 2013

Week-end du 12 et 13 octobre, salle communale d'Ohnenheim : les entreprises locales de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim étaient en pleine effervescence !

S'ouvrir au public...

L'objectif global de la manifestation est d'aider les acteurs économiques locaux à se faire connaître du grand public souvent étonné de découvrir, au gré de la visite, le large panel d'entreprises du territoire notamment dans le bâtiment et l'habitat.

En alternance avec **RIED EXPO**, la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim organisera l'année prochaine une opération **PORTES OUVERTES**, durant laquelle les entreprises accueilleront le public au sein de leurs ateliers et espaces de vente pour présenter leurs savoir-faire.

Le succès était au rendez-vous pour cette 13^e édition de **RIED EXPO**, qui se déroulait pour la première fois sur la partie Sud du territoire. Plus de 2 000 visiteurs ont parcouru les allées de l'exposition où une soixantaine d'entreprises, essentiellement artisanales, exposaient leurs produits et, pour certains, animaient leurs stands sous forme d'ateliers vivants.



Une offre d'accueil des entreprises qui s'étoffe !

La Communauté de Communes investit pour proposer les meilleures conditions d'accueil aux entreprises désirant se développer ou s'implanter sur son territoire.

Ainsi, en complément du développement de la zone intercommunale de Sundhouse et de la 1^{ère} tranche du Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim (PAIM), le projet d'aménagement de la 2^e tranche du PAIM, portant sur 20 ha de terrain, s'apprête à être lancé.

La première étape consiste à mener un diagnostic archéologique afin d'évaluer la présence de vestiges dans le sous-sol. L'opération sera menée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives entre décembre 2013 et mars 2014.

Méthode de fouille par sondage.

Photo : © PAIR



Lieu d'activités familial et sportif, la piscine Aquaried de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim offre un cadre moderne et sécurisé permettant à chacun de se sentir comme un poisson dans l'eau !

Selon les périodes de l'année et la météo, l'espace est couvert ou découvert, les bassins étant chauffés toute l'année. Différents espaces sont accessibles à tous les publics :

- une patageoire équipée de jeux aménagée pour les tout-petits,
- un bassin de natation de 25 m sur 10 m destiné aux sportifs,
- un toboggan de 30 m,
- des bassins ludiques, bassin bouillonnant, cascade et geyser pour se détendre en famille ou entre amis.

L'équipe de la piscine vous propose des activités tout au long de l'année :

- **Aquabike** : très demandés, les aquabikes de la piscine Aquaried sont victimes de leur succès, aussi deux nouveaux appareils viennent d'arriver en renfort ! Pour faire du sport tout en douceur, venez pédaler dans l'eau et essayer l'aquabike à la piscine Aquaried !
- **Aquagym** pour garder la forme et **activités 3^e âge** pour rester jeune !
- **Cours de natation** : pour apprendre à nager ou se perfectionner.
- **Bébés nageurs** : pour apprendre le contact avec l'eau, se sentir en sécurité dans l'eau en présence des parents.
- **Club de plongée** : encadré par des animateurs compétents et diplômés.
- **Club de natation synchronisée** pour évoluer avec grâce dans l'eau...

+ d'infos : 03 88 92 54 64 // piscine@ried-marckolsheim.fr

La piscine **Aquaried** est ouverte :

- Lundi : de 11h45 à 13h et de 17h30 à 19h
- Mardi : de 11h45 à 13h et de 17h30 à 21h
- Mercredi : de 10h30 à 17h

- Jeudi : de 11h45 à 13h
- Vendredi : de 18h15 à 21h
- Samedi : de 14h15 à 17h30
- Dimanche : de 8h30 à 12h



La piscine est ouverte durant les vacances de Noël : consultez le site Internet de la CCRM.

Une voie nommée Tulla...

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le Rhin était un fleuve sauvage au lit très étendu et parsemé d'îles. Ses crues pouvaient être dévastatrices pour les personnes et les biens situés à proximité. Afin de dompter le fleuve, un vaste projet de rectification a été défini par l'ingénieur hydraulicien badois **Johan Gottfried TULLA**. Celui-ci a mis au point un système de digues de surverse corsetant le Rhin et de digues de hautes eaux délimitant son lit majeur.

Une **voie verte** chemine aujourd'hui sur l'une des digues des hautes eaux conçue

par Tulla, d'où son nom. Cet itinéraire relie Marckolsheim à Artzenheim en parcourant différents types de milieux naturels : prairies, vergers, forêts... Depuis septembre, des panneaux d'information et de sensibilisation ont été installés le long de la voie. Votre promenade vous permettra ainsi de découvrir l'importance des haies et des vergers dans nos paysages, les différents aspects de la culture du maïs, ainsi qu'un exemple du patrimoine local : **la chapelle du Mauchen**.

Nous vous souhaitons une agréable balade !





2014 : l'intercommunalité à l'heure du direct

Les 23 et 30 mars, les électeurs voteront pour la première fois, en même temps que les conseillers municipaux, leurs conseillers communautaires.

Pour les communes de plus de 1000 habitants

En mars 2014, dans les villes de plus de 1 000 habitants, il n'y aura pas une mais **deux listes** sur les bulletins de vote : une pour la municipalité, l'autre, pour l'intercommunalité à laquelle la commune est rattachée. C'est l'une des principales nouveautés introduites par la loi sur la réforme des scrutins locaux, votée le 17 mai 2013.

Les conseils des communautés de communes et d'agglomération, dont les compétences et les budgets se sont considérablement accrus ces dernières années, rassemblent des élus des différentes communes qui les composent. Pour la première fois, les conseillers communautaires seront élus au **suffrage universel direct** : vous voterez pour la liste intercommunale en même

temps que pour un candidat à l'élection municipale. Jusqu'à présent, c'était le conseil municipal de chaque commune qui désignait ses représentants au sein de l'intercommunalité. Par ailleurs, comme pour les élections municipales, l'attribution des sièges communautaires dans chaque commune se fera en fonction des résultats électoraux de chaque liste qui s'est présentée, avec une prime de 50% pour la liste arrivée en tête et une répartition proportionnelle des autres sièges entre les différentes listes.

Cette réforme apporte donc davantage de visibilité à l'intercommunalité et plus de transparence dans la désignation des représentants des communes au sein des structures intercommunales.



Attention :

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, il n'est désormais plus possible de panacher les listes ! Toute rature ou inscription sur le bulletin de vote entraîne sa nullité.





Nouvelle répartition des sièges à la CCRM

Suite à la loi « Richard » du 31/12/2012, les communes de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim se sont prononcées pour une nouvelle représentation au sein de l'intercommunalité : 30 députés, au lieu de 26 actuellement. Ils sont répartis comme suit :



Pour les communes de moins de 1000 habitants

Les conseillers communautaires seront désignés « dans l'ordre du tableau », c'est-à-dire selon les modalités suivantes : après le maire, prennent rang les adjoints puis les conseillers municipaux. Par exemple : dans une commune de moins de 1000 habitants avec deux sièges de conseillers communautaires, ces derniers seront occupés par le maire et le premier adjoint.

Le changement concerne également l'obligation de déclarer sa candidature pour être élu. Il ne sera donc plus possible à n'importe quelle personne éligible de recueillir les suffrages de ses concitoyens sans avoir fait préalablement acte de candidature.

Parité

Autre nouveauté en 2014 : les listes municipales et intercommunales doivent être composées alternativement de candidats hommes et femmes.

De même, l'équipe des adjoints municipaux devra respecter la règle de la parité.

Cette disposition ne s'appliquera cependant pas pour la constitution du bureau de la Communauté de Communes.



Programme local de l'Habitat

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document essentiel de prévision et de programmation des actions en matière de politique de l'habitat à l'échelle d'un territoire. Il vise à répondre aux besoins en logement et en hébergement et à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale pour une durée de 6 ans.

Le PLH en pratique...

Le PLH est constitué de trois parties : le diagnostic, l'énoncé des principes et objectifs, le plan d'actions. Il vise notamment à :

- dresser l'**état des lieux** du parc de logements existant, privé et public ;
- produire une politique cohérente répondant quantitativement et qualitativement aux **besoins en logements**, en assurant une offre adaptée, équilibrée et diversifiée entre les communes et entre les quartiers d'une même zone ;
- décider, mettre en œuvre et évaluer des actions de **renouvellement urbain** et de maîtrise foncière ;
- considérer tous les types d'habitat, avec un objectif transversal de **mixité sociale**, en favorisant une répartition équilibrée des logements sociaux sur tout le territoire concerné.

Le PLH doit être compatible avec les grandes orientations définies par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Il s'impose aux plans locaux d'urbanisme et aux cartes communales.

Un PLH pour la CCRM

Si la définition d'un PLH est obligatoire pour certaines collectivités, son élaboration au niveau de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim relève entièrement d'une **démarche volontaire**, recommandée par le projet de SCoT de Sélestat et sa région.

Par ailleurs, la Communauté de Communes de Sélestat se trouve également en phase de renouvellement de son PLH. Aussi, compte tenu de la technicité d'une telle production, les deux collectivités vont s'associer pour l'élaboration de leur PLH et en confier la réalisation à un cabinet spécialisé.

Le calendrier prévisionnel prévoit le recrutement du cabinet avant la fin 2013 de manière à consacrer le 1^{er} trimestre 2014 à l'élaboration du diagnostic. Les phases d'identification des objectifs et de définition du plan d'action débuteront à partir d'avril 2014 pour un rendu de l'étude prévu début 2015.



Renov'Habitat 67 : des aides pour vos travaux d'amélioration de l'habitat



Vous êtes propriétaire de votre logement et projetez de réaliser des travaux de rénovation thermique ?

Le programme « *Renov'habitat 67* » du Conseil Général du Bas-Rhin peut vous concerner... Un technicien est à votre disposition, afin d'étudier gratuitement votre projet et vos besoins.

Ce programme d'intérêt général mis en place en collaboration avec l'Agence nationale de l'habitat a pour but de soutenir les

travaux de réhabilitation des logements dans le parc privé. Il s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs désireux de réhabiliter leur logement. La création de logements par transformation d'usage est également concernée.

Les objectifs principaux de ce dispositif d'aide sont l'**éradication de l'insalubrité**, l'amélioration globale de la **dépense énergétique** des logements et la production de logements locatifs à **loyer maîtrisé**.

Informez-vous...

M. VALENCE de la société URBAM CONSEIL vous accueille lors des prochaines permanences à la Communauté de Communes à Marckolsheim, les 1^{er} mardis de chaque mois (sauf en janvier et en août) de 10h30 à 12h (rendez-vous conseillé).

Vous pouvez également le contacter :

- par téléphone au **03 29 64 45 19**
- par courriel : **pig67@urbam.fr**



Espace Info Énergie Rhin-Ried

Lieu d'information et de conseil, l'Espace Info Énergie Rhin-Ried vous accompagne dans vos démarches d'économie d'énergie. Il s'adresse à tous : particuliers, associations, petites entreprises... Un conseiller vous apportera des renseignements neutres, gratuits et objectifs quelles que soient vos questions :

- réduction de votre consommation d'énergie,
- isolation de votre maison / local,
- énergies renouvelables,
- choix d'un installateur,
- aides financières possibles...



Une permanence est assurée les jeudis des semaines paires, de 14h à 17h au siège de la Communautés de Communes du Ried de Marckolsheim, 24 Rue du Maréchal Foch (sur rendez-vous).

+ d'infos :

- par téléphone au **03 89 72 47 93**
- par courriel : **eie.rhin-ried@paysdebrisach.fr**



> À NOTER :

À partir d'avril 2014, le SMICTOM retirera les bennes de collecte du papier encore présentes dans certaines communes.





Un programme d'animations commun

Les médiathèques de La Bouilloire et du Grand Ried travaillent, depuis janvier 2013, à la création d'un réseau des Médiathèques du Ried. Après l'élaboration d'un règlement intérieur commun, d'une réflexion sur la politique documentaire et sur l'achat d'un nouveau logiciel (prévu pour janvier 2014), un programme d'animation commun a été imaginé par l'ensemble de l'équipe.

Dans un premier temps, ce sont l'ensemble des écoles du territoire qui vont bénéficier d'un nouveau type d'accueil s'articulant autour de parcours thématiques, de rencontres d'auteurs/illustrateurs, ou de musiciens.

C'est l'école d'antan, qui a inauguré les animations tout public, avec, dans chaque médiathèque, une exposition d'objets, de bancs d'école... prêtés par Marie-Thérèse Stoeckel.



Au mois d'octobre, les jeux et jouets étaient à l'honneur, avec des expositions de jouets anciens, ainsi qu'un premier rendez-vous commun, une grande soirée jeux de société, animée par l'ensemble des bibliothécaires, où les lecteurs ont pu s'affronter dans des parties endiablées.

La bande dessinée a pris place dans les deux structures au mois de novembre, et plusieurs auteurs, dont le scénariste Fabien Vehlmann, se sont succédé afin de partager leur art avec le public et de discuter autour de leurs métiers.

Enfin, le mois de décembre s'est ouvert sur la thématique de l'imaginaire, avec des expositions sur la fantasy et la science-fiction.



Les animations continuent en 2014...

Direction l'Inde, au mois de janvier, avec une exposition de photos réparties dans les deux médiathèques, des après-midi contes, ainsi que deux diaporamas autour du Rajasthan et de l'Inde du Sud.



Le mois de février accueillera des ateliers, expositions, spectacles proposés par des auteurs et/ou illustrateurs jeunesse comme Philippe Lechermeier, Patrice Seiller, Barbara Martinez...

→ Le programme complet des animations est disponible dans les Médiathèques.

De nouveaux outils pour vous servir :



L'année 2014 verra également se concrétiser plusieurs projets élaborés depuis plusieurs mois, comme la mise en place d'un logiciel commun avec un catalogue unique, facilitant la réservation des documents sur les deux sites ainsi que la mise en place d'une carte d'abonné permettant d'accéder aux deux médiathèques avec un seul abonnement.

Le système de navette existant entre les deux médiathèques, a déjà permis en 2013, l'échange de nombreux documents à la grande satisfaction des utilisateurs.

Moments forts à l'école de musique

Ecole de Musique Intercommunale
du Ried de Marckolsheim



L'école de musique intercommunale a fait sa rentrée et propose une nouvelle saison 2013/2014 qui en plus des traditionnels concerts de Noël et auditions de classes, va proposer trois moments forts :

🎵 Semaine du 1^{er} au 8 avril : découverte du clavecin en partenariat avec les médiathèques

Les classes des écoles de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim vont avoir la chance de découvrir cet instrument rare qu'est le clavecin. Cette découverte est proposée par M. Lascano, professeur à l'école de musique. Elle se tiendra dans les deux médiathèques intercommunales de Marckolsheim et Wittisheim. Le soir du samedi 5 avril, un concert sera donné à Marckolsheim par des musiciens professionnels. Les élèves pianistes de l'école de musique se verront proposer une master class pour qu'ils s'essayent à cet instrument, ancêtre du piano.



🎵 Samedi 12 avril : les « Violons du Ried »

Un zoom sera fait sur une classe en particulier. En partenariat avec les médiathèques, la classe de violon de l'école de musique va proposer un petit concert dans chacune des deux médiathèques de la CCRM. Ainsi pour les jeunes violonistes, il s'agira de faire en une journée une petite tournée sur le territoire de la Communauté de Communes. À noter que ce petit concert se fera avec l'accompagnement d'un conteur.

🎵 En mai à la salle des fêtes de Marckolsheim : Comédie musicale « Un nom pour dire la mer »

C'est un grand projet que proposent les élèves de l'école de musique et qui fera appel à tous les arts de la scène : musique, chant, théâtre, danse, décor... Cette comédie musicale va ainsi générer un dynamisme qui dépasse la seule école de musique, et va concerner plusieurs associations de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

🎵 **Rendez-vous en mai pour voir
le résultat !**

TV locale : du neuf !

Dès le mois de janvier 2014, **REFLETS DU RIED TV** devient **TV2COM**, par fusion entre la télévision locale de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim et la télévision locale de la Communauté de Communes de Sélestat (PieriseTV). Cette nouvelle chaîne de télévision locale est d'ores et déjà disponible sur le **canal 96** de votre décodeur numérique Numéricable et le sera bientôt sur Internet.

Votre magazine « **Ried Infos** » est diffusé aux horaires habituels. De nouveaux programmes viendront enrichir la diffusion de la chaîne au courant de l'année.



Cycles de conférences 2014



15 janvier

Pré-philatélie et philatélie en Centre Alsace jusqu'à nos jours et courriers ambulants sur les lignes ferroviaires (Riedbahn et tramway Strasbourg-Marckolsheim)
par Michel Sablier et l'Amicale philatélique et cartophile de Sélestat et sa région

> Bootzheim // Salle des fêtes

11 février

« Les procès des tortionnaires des camps de Schirmeck et Struthof »
par Jean-Laurent Vonau

> Sundhouse // Salle polyvalente

11 mars

« Le verger familial au naturel, malgré les ravageurs et les maladies ... »
par l'association Obstgarte

> Artolsheim // Foyer St Maurice

15 avril

L'euthanasie, crime ou compassion
par Denis Ledogar

> Wittisheim // Salle polyvalente

14 mai

« Jungle d'eau douce, la vie secrète des gravières »
par Serge Dumont, naturaliste, plongeur et scientifique.

> Marckolsheim // La Bouilloire

Challenge de l'initiative touristique :

L'Alsace centrale récompensée par le coup de cœur du jury pour « Movélo » !



Ambiance festive dans le Grand Ried

Prochainement :
BOUTIQUE Grand Ried

Balades de Noël 2013
de 15h30 à 18h

Samedi 7 décembre
Balade au crépuscule dans KERTZFELD en habits de lumière

Samedi 21 décembre
Balade de Noël à pas de loup à MARCKOLSHEIM

Vendredi 27 décembre
Balade des lutins à HUTTENHEIM

Balades accompagnées éclairées aux lampions dans villes et villages, puis goûter avec traditions et chants de Noël.
Tarif : 4,50 € / personne (goûter compris)

RESERVATION OBLIGATOIRE au plus tard le jour précédent
Renseignements : 03 88 74 04 02

Voyage au Pays du Sapin
NOUVEAUTE 2013

Né de la collaboration des offices de tourisme de ce dynamique pays, du savoir-faire d'un artisan local « bleu keisch » à Avolsheim et d'un CAT (Centre d'Aide par le travail), ce premier produit 100 % Sapin se compose d'un petit sapin en bois brut et d'une fine fiole de parfum de sapin.

En vente 9 € dans les bureaux de l'Office de Tourisme du Grand Ried à BENFELD, ERSTEIN, MARCKOLSHEIM et BIRNAU

Chasses aux Trésors de Noël

21 Chasses aux trésors de Noël
Jouez en famille
du 25 novembre 2013 au 6 janvier 2014

Chasse à BENFELD : "Sur la route du tabac"
Chasse à ERSTEIN : "Le chemin du sucre"

Office de Tourisme du Grand Ried

Bureaux d'accueil : Benfeld 03 88 74 04 02 - Erstein 03 88 98 14 33 - Marckolsheim 03 88 92 56 98 - Rhinau 03 88 74 68 96

www.grandried.fr

